

Réf: Dossier 253101

Avis de constitution

SOCIETE « DANANT BTP »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE NOUVELLE GARE, Lot
658 bis, Ilot 95

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 19 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DANANT BTP »

Objet : Promotion Immobilière, Vente de maisons, Vente de terrains, Conseiller clients en construction, Devis-Calcul de structure, Plan 2D et 3D, Réhabilitation, Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE NOUVELLE GARE, Lot
658 bis, Ilot 95

Dirigeant(s) M KOFFI ANDON ANTOINE (GÉRANT), M TANO EBAH OFORY DANIEL (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05685 du 28/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69805/GTCA/RC/2023 du 28/09/2023

